

Souveraineté La Solution inc.

Tout pour le contrôle et le pouvoir

Un fait: 33.55 % des gens sur la liste électorale à l'élection générale de 2018 n'ont pas voté et plus de la majorité de ceux qui ont voté, ont décidé pour quel parti ou quel candidat la journée du vote ou dans l'isoloir ou la raison: par tradition, couleur, remerciement pour l'immigration, naturalisation, services de toutes sortes, conviction d'un tiers, **surtout changement de parti**, etc,. Mais la meilleure façon reste de voter pour soi, aller voter, utiliser votre droit de vote, inscrire votre nom sur le bulletin de vote avec un petit carré, et le cocher, vous venez de voter pour vous même, annuler votre droit de vote par le fait même, vous démontrez votre mécontentement envers tous les partis politiques et venez de fermer la porte à tout parti maléfaisant à utiliser votre droit de vote.

Voyez se qui est arrivé à l'élection générale de 2018 dans le comté de Gaspé. Un recomptage judiciaire, rien de moins, la boîte de votes no 61 était remplie de bulletins de votes à 100% d'un même parti fédéraliste. Cette bavure de recomptage nous a couté des \$\$\$, et c'est pas fini, attendez de voir et entendre le coût des démarches, ainsi que la facture juridique finale. C'est seulement nous les Québécois qui allons payer, pourtant cette bavure est venue d'un parti fédéraliste qui prône le maintien du peuple du Québec et son territoire dans cette confédération de plus de 35 millions d'habitants (nous sommes seulement que plus de 8 millions) **ALLÔ DÉMOCRATIE.**

Voyez ce que la compagnie Souveraineté La Solution inc. écrivait dans son journal en juin 2016, Exemple de tricherie parmi tant d'autres: Le parti Libéral du Québec (fédéraliste) lors de l'élection générale de 1998 a payé des gens \$10.00 pour voter pour lui dans le comté d'Anjou, (**sans doute en prenant les noms de personnes qui n'ont pas voté**) et il y a des gens qui ont voté 24 fois. Jean Charest, chef du Parti Libéral, un an auparavant disait qu'une partielle coûtait plus de \$500000.00 à elle seule, les gens du comté de Westmount 3 mois après l'élection de 1998 versaient dans les coffres du Parti Libéral la somme de plus d'un \$1/2 million après que la totalité de la population du Québec ait défrayé 50% des dépenses électorales de 1998 du candidat du Parti Libéral. Le parti fut amené en cour. Un juge, deux ans après, condamnait un organisateur Libéral du comté d'Anjou à verser \$10000.00 d'amende (libre de penser où est venu l'argent qui a servi pour payer l'amende de l'organisateur, le vieux gagné de ce dernier ou de la caisse du Parti Libéral). En plus d'avoir payé 50% de leurs dépenses électorales de 1998, **il nous en a coûté une facture juridique de plus de \$297000.00** et une partielle de \$500000.00. **Ne soyez pas des complices, allez voter et exercez votre droit de vote. UNE SOLUTION S'IMPOSE .**

Préambule: Que toute abstention dans cette chambre lors de ce vote et tout refus de voter soit reconnu par le président de cette chambre comme favorable à l'indépendance du Québec, tout comme la déclaration d'indépendance des États de la Nouvelle Angleterre en 1776 avec leur mère patrie, et la conformité de l'association des Nations-Unies, qu'a signé le Canada le 9 novembre 1945.

MAJORITAIRE: Moi, président démocratiquement élu, déclare la souveraineté du Québec selon sa découpeure, le soir de la victoire.

MINORITAIRE: Sera suivi le lendemain par un vote de tous les députés fraîchement élus. **Voici la question : Êtes-vous en faveur que le peuple du Québec se libère en se dotant d'un pays, le Québec selon sa découpeure? OUI ou NON.**

C.A.Q.= 74 personnes candidates, 1 509 428 votes, 37,42 %

P.L.Q.= 32 personnes candidates, 1 001 148 votes, 24,82 %

P.Q.=10 personnes candidates, 687 935 votes, 17,06 %

Q.S.=10 personnes candidates, 649 488 votes, 16,10 %

